



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Encouragement à la culture

### Nouvel appel à projets musicaux

**Le Canton de Vaud, par l'intermédiaire de son Service des affaires culturelles (SERAC), met au concours plusieurs soutiens à la création musicale professionnelle. Dotées de montants entre 10'000 et 20'000 francs par année, ces aides sont destinées à soutenir des projets de création, d'écriture ou de diffusion. Le délai pour le dépôt des dossiers est fixé au 28 mai 2021.**

Ces soutiens viennent compléter les aides ponctuelles allouées à la création musicale et sont destinés à des projets de durée déterminée portés par des artistes professionnels dans le domaine des musiques actuelles, du jazz, de la musique classique ou contemporaine. D'une durée de deux ans, ils sont dotés d'un montant compris entre 10'000 et 20'000 francs par année selon la nature et l'importance du projet.

Il s'agit en priorité de soutenir des artistes ou des ensembles professionnels ayant déjà à leur actif plusieurs réalisations et disposant d'une structure d'accompagnement depuis au moins trois ans. Pour pouvoir participer à ce concours, les artistes doivent faire valoir un nouveau projet de création, se lancer dans un travail d'écriture musicale d'envergure, entreprendre des démarches de diffusion de leurs œuvres sur le plan national (voire international) ou encore conduire plusieurs projets conséquents simultanément.

Peuvent prétendre à ces bourses des artistes ou groupes d'artistes professionnels d'origine vaudoise, domiciliés dans le canton de Vaud depuis au moins cinq ans et exerçant une activité artistique professionnelle dans le domaine musical, avérée depuis 10 ans.

Les personnes intéressées doivent déposer leur dossier de candidature dans le délai imparti et uniquement en ligne depuis la page [www.vd.ch/culture-appels-projets](http://www.vd.ch/culture-appels-projets).

Lausanne, le 30 avril 2021

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DCIRH, Nicolas Gyger, responsable section encouragement à la culture, Service des affaires culturelles, [nicolas.gyger\(at\)vd.ch](mailto:nicolas.gyger(at)vd.ch)